

clariane



Charte du Comité de la Société Européenne (CE-SE) et de la Direction Clariane pour accélérer la réduction d'émissions carbone du groupe Clariane

Réunion plénière du CE-SE le 20 novembre 2025

Handwritten signatures and initials in blue ink, including:

- Large stylized signature at the top right.
- Signature below it.
- Signature to the right of the main group.
- Signature 'Bellef'.
- Initials 'W'.
- Initials 'C'.
- Initials 'nc'.
- Initials 'Virep'.
- Initials 'OH'.
- Initials 'L.Y'.
- Initials 'C'.
- Initials 'M'.
- Initials 'N'.
- Initials 'P'.
- Initials 'H'.
- Initials 'A'.
- Initials 'B'.
- Initials 'C'.
- Initials 'D'.
- Initials 'E'.
- Initials 'F'.
- Initials 'G'.
- Initials 'H'.
- Initials 'I'.
- Initials 'J'.
- Initials 'K'.
- Initials 'L'.
- Initials 'M'.
- Initials 'N'.
- Initials 'O'.
- Initials 'P'.
- Initials 'Q'.
- Initials 'R'.
- Initials 'S'.
- Initials 'T'.
- Initials 'U'.
- Initials 'V'.
- Initials 'W'.
- Initials 'X'.
- Initials 'Y'.
- Initials 'Z'.

Préambule

Clariane a pris des engagements depuis 2023 en tant que Société à Mission pour réduire son empreinte carbone. L'empreinte carbone est mesurée chaque année et fait partie des indicateurs extra financiers dont Clariane rend compte publiquement. Ces indicateurs ainsi que les mesures mises en place par l'entreprise sont présentés chaque année aux membres du CE-SE et à l'occasion des réunions du groupe de travail permanent du CE-SE dédié à la RSE.

Les actions de réduction mises en oeuvre se sont concentrées sur la réduction des volumes de consommation énergétiques et la diversification des sources d'énergie utilisées par le Groupe pour accroître sa part d'énergie renouvelable.

Dans l'intérêt de l'entreprise (économies d'énergie, engagement sociétal, conditions de vie des résidents/patients) et pour la préservation de la sécurité, santé et qualité de vie de nos salariés (risques climatiques accrus), **les membres du CE-SE et la Direction de Clariane souhaitent par la présente Charte établir des recommandations d'action permettant d'accélérer la trajectoire de réduction de l'empreinte carbone.**

Le document propose des recommandations à tous les acteurs de l'entreprise (direction/salariés/représentants), car chacun à son niveau peut faire quelque chose pour contribuer à la réduction des émissions carbone dans l'exercice de son travail au quotidien.

Le dialogue social, au niveau européen et national, doit permettre de dégager des axes d'amélioration partagés pour la préservation des conditions de travail, sécurité, santé des salariés et résidents/patients.

La transformation ne se limite pas à la conformité légale ou à la performance énergétique : elle repose sur la reconnaissance des efforts de chacun, à tous les niveaux et sur la co-construction d'un modèle plus juste, durable et motivant pour l'ensemble des salariés.

NB
Au
BR
CV
C
NB
CE
VH
OH

1/ Informer, sensibiliser et former les salariés

2/ Développer la mise en place de pratiques pour réduire l'empreinte carbone de l'entreprise

3/ Analyser les impacts du changement climatique et agir pour la protection des salariés et résidents/patients

Handwritten notes and signatures in blue ink, including initials like "DLOZ", "A", "B", "C", "NB", "h c", "OK", "VH", and "CH", along with a checkmark.

1/ Informer, sensibiliser et former les salariés

➤ Management :

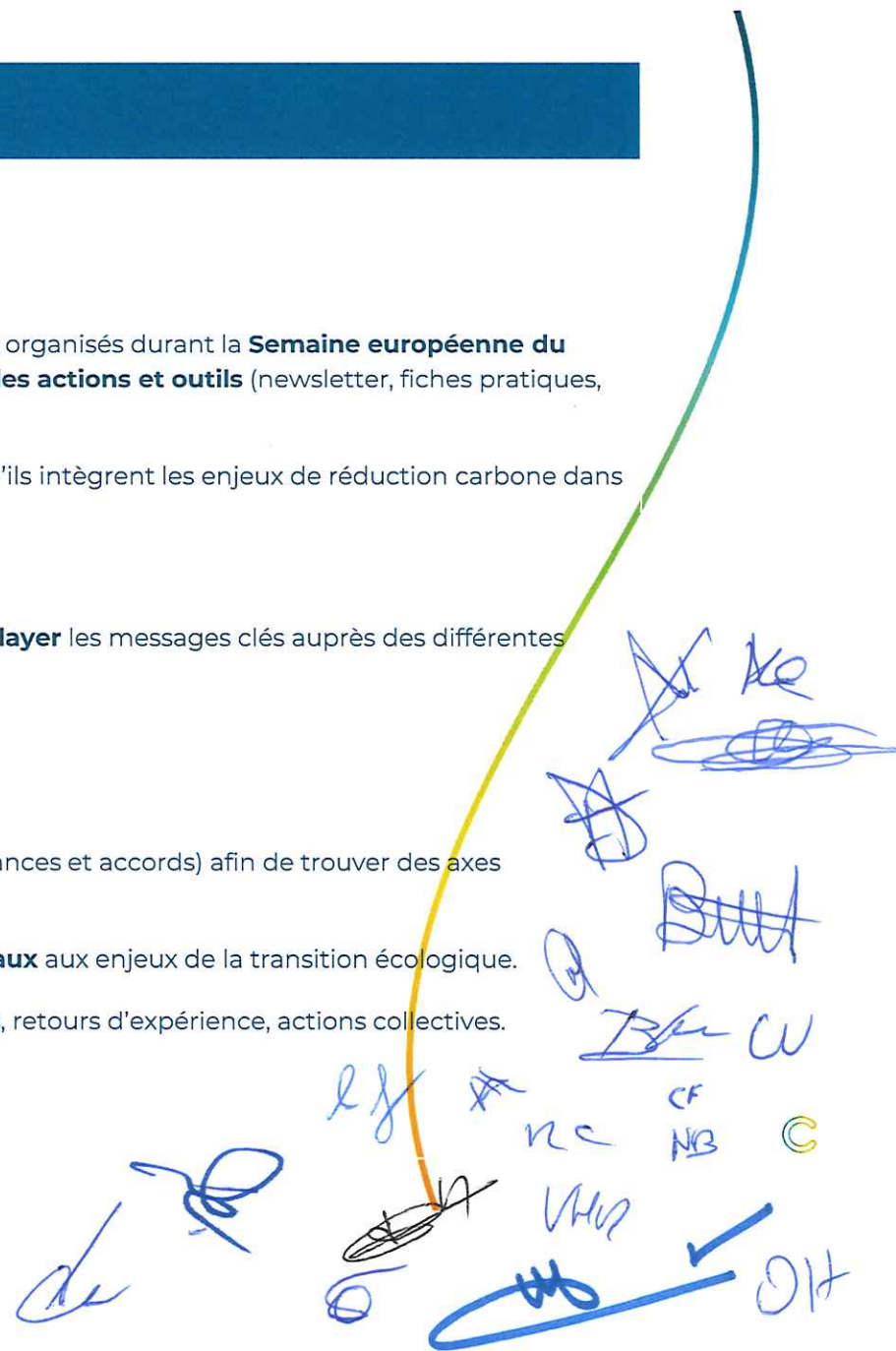
- Être les **premiers relais** de la démarche bas carbone auprès des équipes.
- Encourager la **participation des collaborateurs** aux parcours de sensibilisation tels que ceux organisés durant la **Semaine européenne du développement durable** (animations en établissement, webinaires, ateliers) **et promouvoir les actions et outils** (newsletter, fiches pratiques, vidéos, quiz, modules e-learning) pour permettre à chacun de renforcer ses connaissances.
- **Former** les professionnels concernés (tels que responsables techniques, acheteurs, ...) afin qu'ils intègrent les enjeux de réduction carbone dans leur travail au quotidien

➤ Equipes :

- **Assister aux** événements organisés par Clariane (ex : Semaine développement durable) et **relayer** les messages clés auprès des différentes parties prenantes.
- Encourager et diffuser les **initiatives locales** (ateliers, défis internes, partages d'idées).

➤ Représentants du personnel :

- Promouvoir la culture environnementale dans le **dialogue social européen et national** (instances et accords) afin de trouver des axes d'amélioration communs.
- Être **force de proposition** pour sensibiliser et impliquer les **représentants du personnel locaux** aux enjeux de la transition écologique.
- Faire de la Semaine du développement durable un temps fort du dialogue social : rencontres, retours d'expérience, actions collectives.



2/ Développer la mise en place de pratiques pour réduire l'empreinte carbone de l'entreprise

➤ Management :

- Prioriser les **achats responsables**, locaux et de saison, dans les politiques et contrats, quel que soit le partenaire (par ex Sodexo).
- Mettre en place des **plans d'actions concrets et suivis** (équipements de type panneaux solaires, ou photovoltaïques, contrats verts, audits énergétiques, ...) après analyse et prise en compte des risques liés à l'utilisation des matériaux.
- Etablir des politiques voiture par pays encourageant la **sobriété énergétique**.
- **Sonder** les équipes pour comprendre leurs pratiques de **mobilité** domicile-travail et identifier leurs attentes. (les réponses des collaborateurs sont facultatives)
- Relayer les engagements et initier des **plans d'action** au niveau de **chaque site**.
- Proposer des **formations aux ecogestes** dans tous les pays.

➤ Equipes :

- Adopter les **écogestes** « comme à la maison » : éviter le gaspillage alimentaire, réduire la consommation d'eau, éteindre la lumière, éviter la climatisation/chauffage avec fenêtres ouvertes, faire du tri sélectif, ..

➤ Représentants du personnel :

- **Suivre les indicateurs** d'empreinte carbone au sein des instances sociales, notamment au sein du groupe de travail CE-SE dédié à la RSE : indicateurs quantitatifs et qualitatifs en lien avec les recommandations de la présente Charte
- **Soutenir les initiatives de sobriété énergétiques/solutions « vertes »** notamment lors des **réunions** dialogue social: visioconférence, lieux accessibles en transports en commun, utilisation de modes de transports durables collectifs, restauration locale responsable, réduction des déchets plastiques, ...

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'BA', 'NB', 'CH', and others, along with a large blue checkmark.

3/ Analyser les impacts du changement climatique et agir pour la protection des salariés et résidents/patients

➤ Management :

- Intégrer l'**adaptation au changement climatique** dans chaque projet immobilier (construction, rénovation).
- Établir une **cartographie** de l'exposition et de la vulnérabilité des établissements aux risques climatique (canicules, inondations, sécheresses, incendies ...) et l'actualiser régulièrement.
- Veiller à ce que **les conditions de travail** tiennent compte des impacts climatiques (chaleurs extrêmes, inondations...). Mettre en œuvre des mesures d'adaptation pour le confort, la sécurité et la pérennité des emplois dans les zones les plus exposées, adapter les organisations de travail.

➤ Equipes :

- Être **attentif** aux signaux de vulnérabilité des résidents/patients lors des épisodes climatiques extrêmes et signaler les situations à risque.
- Appliquer les **consignes** de gestion opérationnelle des risques climatiques pour prévenir les impacts sur les résidents et patients.
- Faire remonter les alertes et bonnes pratiques aux managers.

➤ Représentants du personnel :

- Analyser la **cartographie** de l'exposition et de la vulnérabilité des établissements aux risques climatiques au niveau européen et national **et plans d'action** associés, présentés par la direction immobilière.
- Assurer un **suivi des conséquences des événements climatiques sur les conditions de travail** au sein des instances au niveau local, national, européen et suivre la mise en place des **plans d'actions** associés. Être **force de proposition** pour des mesures d'adaptation aux risques climatiques (horaires adaptés, aménagements de locaux, équipements de protection).

